

Révision du PLU Uzès : un projet pour développer la ville de demain

Ambition affichée de privilégier l'accueil des jeunes ménages, de préserver le cadre naturel et architectural, de faciliter les déplacements par la création de liaisons interquartiers et des modes alternatifs doux, de préserver les milieux naturels... Publié le 22/11/2016

Publié le 22 novembre 2016



La révision du plan local d'urbanisme d'Uzès présentée par Fanny Galiana du cabinet conseils Citadia, Brigitte de Saboulin Bollena, adjointe déléguée à l'urbanisme et Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès

Pratique

Documents projetés lors de la réunion publique sur la révision du Plan local d'urbanisme d'Uzès du 15/11/2016, consultables et téléchargeables en ligne

Mardi 15 novembre 2016 à 18 heures, la population assistait au premier rendez-vous sur la présentation de la révision du plan local d'urbanisme, PLU de la Ville d'Uzès. Porté par la municipalité, ce plan engagera la commune pour les dix ans à venir et au-delà.

Au vu du diagnostic territorial posé, et des investissements portés par la commune depuis des années pour développer et accroître son potentiel d'attractivité "le choix s'est porté sur la volonté de maintenir et réaffirmer la fonction de centralité au sein du bassin de vie rural" explique Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès.

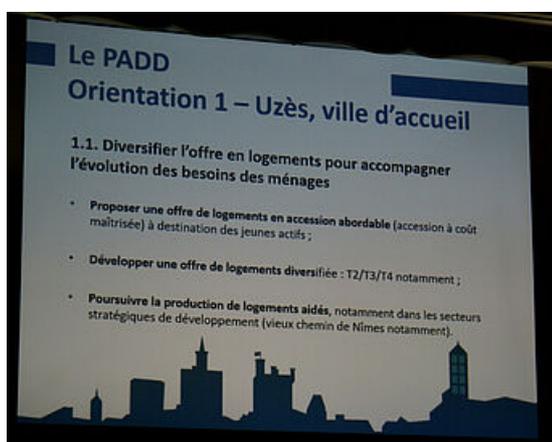
Ce rendez-vous est la première étape prévue dans la concertation pour présenter à la population les grandes orientations de cette évolution qui préserve le cadre de vie, développe les infrastructures existantes et les <https://www.uzes.fr/actualites/revision-du-plu-uzes-un-projet-pour-developper-la-ville-de-demain?>

maintient dans un projet ambitieux durable et économique. Elles se traduisent dans un document officiel et obligatoire, présenté lors de la soirée dans ces grandes lignes : **le projet d'aménagement de développement durable d'Uzès, PADD.**

A ce stade de la concertation et du projet, il sera prochainement débattu en conseil municipal. S'en suivra dans un deuxième temps une nouvelle réunion publique sur l'avancé du règlement puis une enquête publique, fin 2017 pour accueillir les attentes des habitants. L'aboutissement de cette procédure devrait voir le jour en 2018.

Expression claire de la vision stratégique du développement territorial à l'horizon 2030, ce projet vise à maintenir l'attractivité d'Uzès sur différents axes. Les résultats de l'étude menée sur le terrain ont révélé les atouts majeurs de la ville et le potentiel de cette dernière devant une salle comble venue découvrir l'évolution du diagnostic territorial et PADD.

Attirer les nouveaux ménages, conforter l'offre de logements et la densifier



Tenant compte des **contraintes naturelles, des évolutions démographiques**, un parc de logements qui a augmenté plus vite que la population vers des logements de grandes tailles type T5, et des logements sociaux à hauteur de 17%, "*offres très diversifiées*" soulignait d'ailleurs la consultante, Fanny Galiana du cabinet spécialisé Citadia. Elle ajoutait avec "*une situation économique qui permet à 65 % des actifs de travailler sur la commune*" avec le fort potentiel touristique de la commune, "*des équipements très satisfaisants*" induisant une forte fréquentation avec "*des migrations domiciles-travail générant d'importants déplacements*", la ville doit travailler sur "*l'amélioration de la congestion automobile sur les boulevards circulaires*".

Le diagnostic a rappelé les points forts de mode de déplacements alternatifs doux : piétons et à vélo donnant un point positif "*au centre ancien adapté aux piétons et une offre de sentiers piétons pour la promenade bien développée ainsi qu'un projet de voie de contournement du centre-ville en réflexion.*"



Une audience attentive et intéressée

Uzès est également soumise aux évolutions réglementaires, et à sa typicité *"une ville à la campagne, haut lieu patrimonial et culturel"* explique en préambule Brigitte de Saboulin Bollena, adjointe au maire, déléguée à l'urbanisme. *"Le projet devait intégrer les nouvelles lois, l'évolution du contexte sur les contournements projetés, relier les quartiers avec des liaisons interquartiers."* Elle ajoutait *"dynamiser les zones d'activités de la commune en conservant le commerce du centre-ville. Etant également une ville touristique, Uzès a pour ambition de privilégier l'urbanisation pour accueillir une population jeune, créer des parking relais en périphérie et maintenir les vues panoramiques historiques et les entrées de ville, ainsi que protéger le milieu naturel par un développement respectueux des trames parcellaires."*

A l'issue de la présentation, le débat avec la salle a pu s'instaurer, les questions individuelles pouvant être formulées directement auprès du service urbanisme. Les questions portaient sur la prochaine enquête publique, le lancement de différentes liaisons interquartiers présentées sur les cartes, sur l'interaction des deux règlements du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé et du plan local d'urbanisme en cours, la mise à disposition des documents accessibles en ligne pour tous, dès à présent (voir télécharger en haut de page)...



Lire aussi :

La nouvelle révision du PLU avance avec le secteur sauvegardé un double défi pour Uzès, publié le 07/11/2016

Uzès : liaison interquartier Mayac-Mas de Mèze, le projet, publié le 22/11/2016

Liaison interquartier Mayac-Mas de Mèze sur Uzès : lancement officiel de l'enquête publique, publié le 22/11/2016



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)